



Tarifs publicitaires 2017

MAGAZINE WWF

EDITORIAL

C'est l'histoire d'un succès dont l'on entend trop rarement parler: au Brésil, le nombre d'arbres abattus dans la forêt amazonienne a diminué. Alors qu'en 2005, pas moins de 22 000 kilomètres carrés de forêt ont disparu, ce chiffre n'est plus que de 5000 en 2015. Certes, cette surface, qui correspond approximativement à la superficie du canton du Valais, reste toujours trop importante. Toutefois, le taux de déforestation a nettement baissé sur le long terme.

Ce succès est le fait de mesures variées, ayant toutes un point commun: la valeur de l'Amazonie est reconnue par un nombre toujours croissant de personnes. Il est clair désormais que la forêt ne livre pas que du bois ou des terres agricoles, mais qu'elle est l'un des habitats les plus riches de la planète. En plus de régler le climat mondial, elle fournit de l'eau à un continent tout entier. Les fleuves et les pluies de l'Amazonie approuvent la valeur du produit national brut de l'Amérique du Sud.

Il est donc logique que certains économistes attribuent une valeur monétaire à des forêts telles que celle-ci. L'idée est de donner une valeur concrète à leurs «prestations» afin d'améliorer leur protection. C'est une démarche correcte et importante, mais qui ne suffit pas. C'est une valeur que l'on ne peut pas mesurer en malheureusement pas.

Les forêts ont en effet une valeur que l'on ne peut pas mesurer en termes de production, pour d'autres des lieux sacrés et pour d'autres encore, qui se trouvent au-delà de la production, qui se trouvent au-delà de la production, qui se trouvent au-delà de la production.

SOMMAIRE

BONNES NOUVELLES

4 Davantage de tigres en liberté: les chutes Victoria sous protection, carottes sans pesticides pour les cantines, poteries des produits MSC.

TITRE

6 Forêt tropicale
Les prestations écologiques des forêts sont inestimables pour l'eau, la biodiversité et le climat.

EN CHIFFRES

12 Monarque, espadon, quokka et cafards.

ACTUEL

14 Eau
Les rivières intactes sont devenues rarissimes en Suisse. Et elles ne sont souvent pas protégées.

18 NLEA
Martin Parler a veillé sur la nature pendant la construction du tunnel de base du Gotthard.

20 Tournoi énergétique
Chiffres et faits actuels pour se projeter en 2050.

22 Consommation
Délicieuses et diversifiées, les légumineuses sont non seulement saines, mais aussi écologiques.

25 Mers
Soyez pétroliers et projets d'infrastructures maritimes.

22 CONSOMMATION

Le récif de la barrière de Belize est en danger. Avec le WWF, envoyez un e-mail au Premier ministre de l'Etat des Caraïbes pour lui demander d'agir enfin.

25 MERS

Le récif de la barrière de Belize est en danger. Avec le WWF, envoyez un e-mail au Premier ministre de l'Etat des Caraïbes pour lui demander d'agir enfin.

6 TITRE: FORÊT TROPICALE

Les forêts partagent l'air, l'eau et les sols. Elles fournissent nourriture, bois et plantes médicinales. Et offrent un abri aux hommes et aux animaux. Des valeurs que les défenseurs de l'environnement prennent en compte. **Page de couverture:** un parc-séjour dans une forêt tropicale de Costa Rica.

Alimentation
Légumineuses: tout sur les championnes des protéines
Page 22

Forêt tropicale
Apprécier et protéger: de la valeur des forêts
Page 6

Eau
De la nature et rien d'autre: dix joyaux aquatiques de Suisse
Page 14

MAGAZINE WWF
2016

ACTUEL MER

Les écueils guettent le récif

Les exploitations pétrolières et les constructions côtières menacent le récif au Premier ministre d'agir.

Une étude du WWF montre que près de la moitié des 229 sites inscrits au Patrimoine Mondial menacés par l'industrie. L'un d'eux est le récif de la barrière de Belize, dans le pays d'Amérique centrale. Il est connu des amateurs de plongée pour son fameux Grand mur de diamant de plus de 100 mètres de hauteur. Le récif-barière abrite au total 1400 espèces de poissons, dont trois espèces de requins, et plus de 1000 espèces de poissons. Le récif est entré dans le Patrimoine Mondial en 1996 en raison de sa valeur scientifique et culturelle. Il est inscrit au Patrimoine Mondial en 1996 en raison de sa valeur scientifique et culturelle. Il est inscrit au Patrimoine Mondial en 1996 en raison de sa valeur scientifique et culturelle.

UN CLIC POUR LE RÉCIF

Aidez à sauver l'un des récifs les plus menacés de notre planète. Envoyez un e-mail au Premier ministre du Belize et appelez-le à protéger le récif. Son nom restera gravé dans la mémoire des habitants du Belize, et du monde entier, comme un précurseur dans le domaine de la protection de la nature.

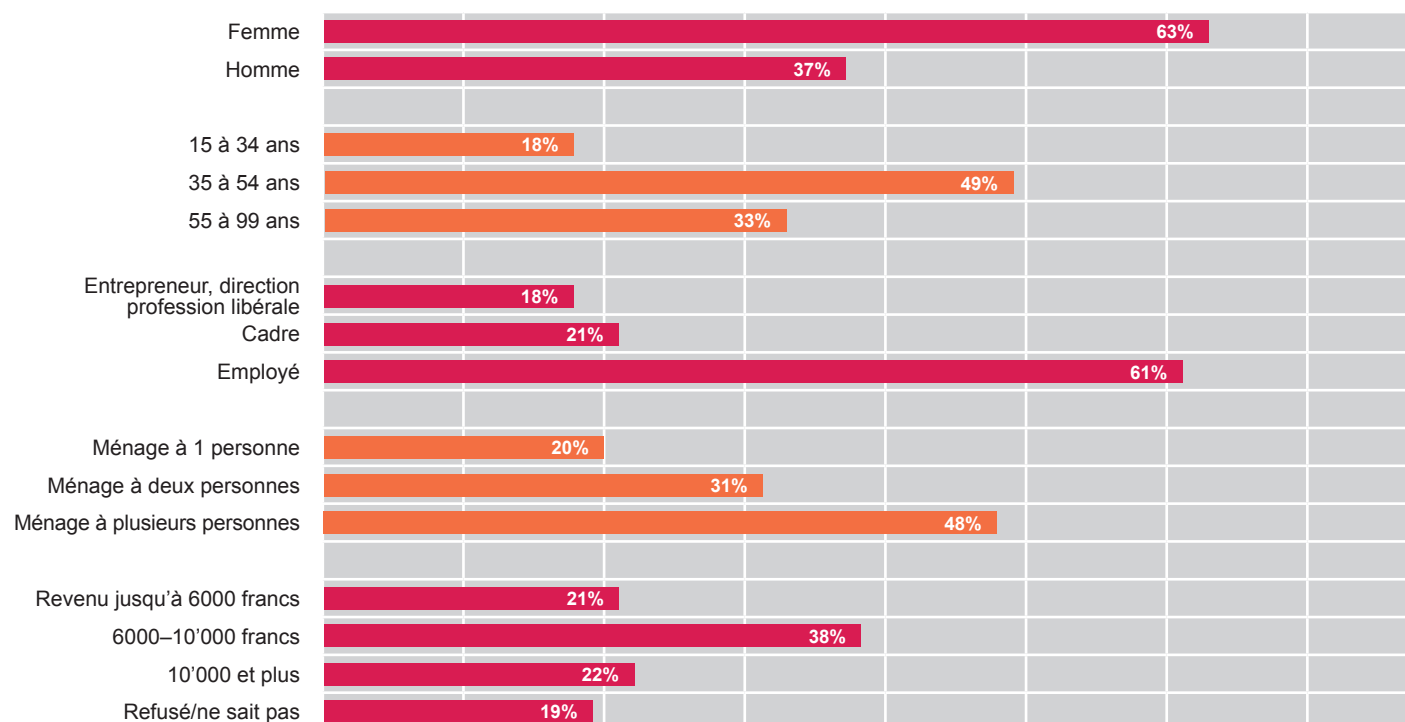
Le magazine du WWF en bref:

- tirage total: 183 000 exemplaires
- lectorat / portée: 305 000
- plus de 60% de nos lecteurs disposent d'un revenu annuel supérieur à 72 000 CHF
- impression climatiquement neutre sur papier FSC

Edition	Date de parution	Délai d'insertion
1/2017	15 mars 2017	10 février 2017
2/2017	2 juin 2017	2 mai 2017
3/2017	1 septembre 2017	2 août 2017
4/2017	15 novembre 2017	10 octobre 2017

Le magazine du WWF propose quatre fois par an aux membres du WWF Suisse des reportages captivants, des interviews passionnantes, des images de nature à couper le souffle, des connaissances de fond précieuses sur les projets du WWF, des nouvelles et des conseils utiles au quotidien. Les lecteurs, généralement très cultivés, apprécient principalement la qualité rédactionnelle, la variété et le mélange des thèmes, ainsi que les compétences spécifiques élevées.

Profil des lecteurs



Tarifs

Langue	Tirage	1/1 page	1/2 page	1/4 page	1/8 page	1/16 page	1/32 page couleur	1/32 page n/b
Tirage total	183 000 ex.	13 400.–	6970.–	3620.–	1880.–	980.–	510.–	260.–
Allemand	140 000 ex.	10 520.–	5470.–	2840.–	1480.–	770.–	400.–	200.–
Français	34 000 ex.	3100.–	1610.–	840.–	430.–	220.–	140.–	100.–
Italien	9 000 ex.	1200.–	780.–	540.–	280.–	190.–	120.–	90.–
Combiné a/f	174 000 ex.	12 100.–	6290.–	3270.–	1700.–	880.–	460.–	240.–
Combiné a/i	149 000 ex.	11 100.–	5770.–	3000.–	1560.–	810.–	420.–	220.–
Combiné f/i	43 000 ex.	4000.–	2080.–	1080.–	560.–	320.–	200.–	120.–

Prix en francs, 8% TVA inclus

Encart broché: prix selon 1/1 page, s'ajoutent un supplément de 20 francs de frais techniques par mille exemplaires et les frais de port de 0,025 franc par exemplaire.

Encart collé: prix selon 1/1 page, s'ajoutent un supplément de 30%, 20 francs de frais techniques par mille exemplaires et les frais de port de 0,025 franc par exemplaire.

Encart libre jusqu'à 25 g: prix selon 1/1 page, s'ajoutent un supplément de 20 francs de frais techniques par mille exemplaires et les frais de port de 0,11 franc par exemplaire.

Rabais pour répétition: 2x 5%, 3x 7%, 4x 10% sur le prix brut.

Commission d'agence: n'est pas octroyée.

Suppléments: emplacement garanti +10%, quatrième de couverture +20%.

Formats

Les modèles doivent correspondre aux formats suivants (largeur x hauteur en millimètres).

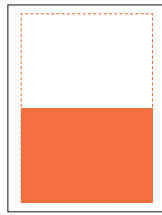
Impression à bords tombants possible uniquement pour les annonces à pleine page (débords min. 4 mm tous côtés)



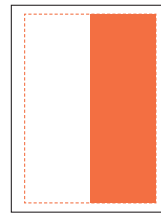
1/1 page
bords tombants
210 mm x 270
4 mm coupe



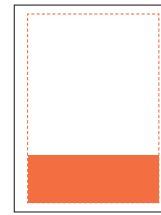
1/1 page
bords francs
196 mm x 260 mm



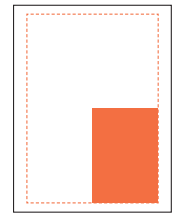
1/2 page en
largeur
196 mm x 127 mm



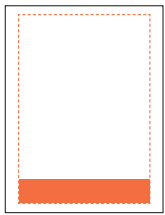
1/2 page en
hauteur
95 mm x 260 mm



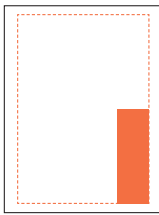
1/4 page en
largeur
196 mm x 60,5 mm



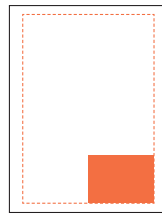
1/4 page en
hauteur
95 mm x 127 mm



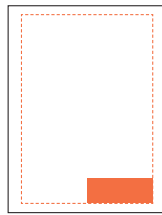
1/8 page en
largeur
196 mm x 27 mm



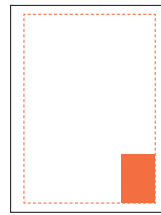
1/8 page en
hauteur
44,5 mm x 127 mm



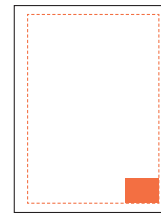
1/8 page
95 mm x 60,5 mm



1/16 page
95 mm x 27 mm



1/16 page
44,5 mm x 60,5 mm



1/32 page
44,5 mm x 27 mm

Données techniques

Format du magazine: 210 x 270 mm, **miroir de page:** 196 x 260 mm, **mode d'impression:** offset rotatif, **trame:** 70, **couleurs:** Euroskala

Documents d'impression: PDF highres imprimable (CMYK, toutes polices intégralement imbriquées). Une épreuve (proof ou impression laser) doit être fournie pour le contrôle des données. En l'absence d'une telle épreuve, l'éditeur décline toute responsabilité quant à la parution correcte de l'annonce. La production d'annonces ou le traitement ultérieur des données fournies ne sont pas compris dans le prix des insertions. Ce travail supplémentaire est facturé en sus.

Livraison des données: par e-mail à corina.walther@wwf.ch

Informations et offres pour les annonces et les encarts

WWF Suisse	Téléphone: +41 44 297 23 33
Corina Walther	Faxe: +41 44 297 21 00
Case postale	E-mail: Corina.Walther@wwf.ch
8010 Zurich	Internet: www.wwf.ch

Conditions d'insertion

L'annonceur est responsable de la livraison du matériel d'impression au WWF Suisse au plus tard d'ici la clôture des annonces. Le WWF Suisse donnera la mention « annonce » à des publicités 1/1 afin de différencier la publicité des textes rédactionnels. Le pdf fourni par le client fait office de bon à tirer pour le WWF Suisse. Un bon à tirer est établi uniquement sur demande formelle de l'annonceur.

Prestations contractuelles

Le WWF Suisse considère avoir rempli ses prestations contractuelles dès lors que les publications ont été envoyées aux services postaux ou à leurs partenaires contractuels. Le WWF Suisse décline toute responsabilité quant à la distribution correcte par les services correspondants.

Responsabilité/garantie légale

Le WWF Suisse met tout en œuvre pour que l'annonce demandée présente un niveau de qualité irréprochable, compte tenu du modèle fourni. En cas de défaut grave au niveau de la publication, le WWF Suisse offre à l'annonceur la possibilité de placer l'annonce à nouveau sans frais dans la prochaine édition. L'éditeur décline expressément toute autre responsabilité (éventuels dommages indirects compris). Le WWF Suisse décline également toute responsabilité pour le contenu rédactionnel ou visuel de l'annonce. L'annonceur garantit que l'annonce mise à disposition ne lèse pas les droits de tiers. En cas de prétentions de tiers envers le WWF Suisse, l'annonceur doit répondre intégralement vis-à-vis du WWF Suisse.

Résiliation du contrat

Jusqu'à l'échéance du délai d'annonce, l'annonceur peut, en tout temps, annuler sans frais des dispositions d'annonce déjà confirmées. En cas de résiliation après l'échéance du délai d'annonce, l'annonceur est tenu de verser l'entier des honoraires au WWF Suisse. Par ailleurs, le WWF Suisse se réserve le droit, en tout temps et sans frais, de refuser la publication d'annonces déjà confirmées, lorsque leur contenu lèse manifestement le droit de tiers ou n'est pas compatible avec les buts et les valeurs du WWF Suisse. Le refus ne doit pas être justifié.

Conditions particulières

La confirmation du mandat par le WWF Suisse se fait sous réserve que l'annonceur accepte les conditions d'insertion et les tarifs mentionnés plus haut conformément aux tarifs publicitaires. Toute autre convention n'est valable qu'avec l'accord écrit des parties.

Délai de paiement

Sauf accord contraire, les factures sont payables dans un délai de 30 jours net d'escompte.

Droit applicable

Pour tout litige, le droit applicable est le droit suisse, le for juridique étant Zurich.



Notre raison d'être

Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.

www.wwf.ch